

Kris Meurant « Le phénomène de la drogue en prison pourrait être bien moindre »

Entretien

Quelle est l'ampleur du phénomène des drogues en prison ?

Il n'y a aucune prison au monde qui est imperméable à la question des drogues, et cela des anthropologues comme Didier Fassin l'ont déjà maintes fois relevé. De plus, notre société n'a jamais autant été confrontée aux problèmes de drogues depuis la crise covid, et si cela explose dans la société, cela explose forcément en prison. Les établissements pénitentiaires ne cachent pas les difficultés auxquelles ils font face. Dans le dernier rapport du Conseil de l'Europe, il est constaté qu'en Belgique, un détenu sur deux est privé de liberté pour des faits liés à la drogue. Nous sommes par ailleurs un des pays européens qui condamne le plus sévèrement ce type de faits. Dans les prisons bruxelloises, notre ASBL rencontre de nombreux prisonniers et la grande majorité consomme. Certains arrêtent en détention, profitant de l'accès à un médecin qu'ils n'ont pas à l'extérieur, en errance. Il faudra qu'ils tiennent bon à l'extérieur, sachant que l'encadrement médical obtenu en prison n'est pas prolongé au-delà... D'autres font l'inverse : en maison d'arrêt, on est en cellule 23 heures sur 24, il n'y a aucune activité, le temps est long. La prise de psychotropes, légaux (médicaments) ou non, est une échappatoire...

Quels sont les moyens de leur venir en aide ?

Dans notre pays, depuis 30 ans, la méthadone est délivrée aux prisonniers qui en ont besoin. De notre côté, sous l'angle associatif, il est important d'être présents : à la prison de Forest, notre ASBL a fait du porte-à-porte, dans chaque cellule, pour informer les détenus des risques liés à la consommation. La manière dont chacun nous accueillait avait quelque chose de touchant... Certains viennent de l'étranger et ne voient jamais personne. Ce sont des gens qui vont très mal sur le plan somatique, psychologique. Malheureusement, en matière de réduction de risques, seule ce type de démarche est possible. Nous ne pouvons pas délivrer de matériel de consommation comme cela se fait pourtant avec succès ailleurs, à Genève par exemple. L'expérience avec Forest est terminée (la prison a fait place à un centre de détention, NDLR), mais nous avons lancé un projet du même acabit dans la prison de Saint-Gilles, le projet « Pirate » (projet d'information en réduction des risques, assuétudes, traitements et échanges de pratiques). La bonne collaboration avec la direction et le personnel des prisons est importante dans ce type de démarche.

Des prisons sans drogue, c'est donc illusoire ?

La drogue rentrera toujours, par les visites, les retours de permission, un agent pénitentiaire moins scrupuleux... Mais le phénomène pourrait être bien moindre si on pouvait éviter la prison aux toxicomanes, opter pour un parcours de soins, pour un

encadrement . La loi de principes datant de 2005 n'a toujours pas fait l'objet d'arrêtés d'exécution sur l'ensemble des articles qui portent sur la santé, ce qui impacte la continuité des soins et donc la santé des prévenus. Il y a actuellement dix projets pilotes sur les 34 prisons, c'est une avancée, mais il en faut plus.